

PARC
NATUREL
RÉGIONAL
du Vainc borghois

Région
Auvergne
Rhône-Alpes

Légende

 Maison du Parc
 Périmètre du Parc proposé
 Limites communales
 Villages de plus de 300 habitants en périphérie du Parc

Orientation 4 : Reconquérir l'ambition de qualité des paysages et patrimoines bâtis

1111 France bâtie à reconquérir (mesures 4.2, 4.3)

- Situations et émergences bâties patrimoniales à préserver (mesure 4.2)

*Celaient votre commune (mesures 4.3, 12.1)

- Espaces à préserver ou à considérer
- Espaces privilégiés pour le développement des coteaux verts
- Forêts ou milieux arborés
- Milieux herbacés et arbustifs
- Coques d'urbanisation majeures à préserver (mesures 4.2, 5.3)
- Points de vue à préserver et à valoriser (mesure 4.2)
- Belvédères régionaux à maintenir (mesure 4.2)
- Points noirs paysagers
- Zones de grande sensibilité paysagère (mesure 4.2)

Orientation 5 : Maintenir et restaurer la biodiversité

✓ Réserves de biodiversité reconnues (mesures 5.2, 5.3)

— Grand carrelage de la biodiversité

- Grandes continuités écologiques inter-régionales

Trame herbacée et arbustive (mesure 5.3)

- Milieux herbacés et arbustifs
- Sous-trame caillouteuse : prairies mélophagiques sur sous-sol carbonaté ou calcaire, pelouses calciques, pelouses à gényoniers, riches sèches
- Corridor de la sous-trame caillouteuse à préserver
- Corridor de la sous-trame calcaire à restaurer

Trame boisée (mesures 5.3, 6.3)

- Forêts ou milieux arborés
- Corridor de la trame boisée à préserver et à conforter

Trame humide et aquatique (mesures 5.3, 6.2)

- Mares et plans d'eau
- Cours d'eau :
 - Confondre humide et aquatique à préserver et à restaurer
 - Obstacles à l'écoulement à aménager ou à supprimer
- Corridor de la sous-trame humide à restaurer
- Sous-trame trame humide : Prairies mélophagiques et typhulaires, autnaies, autnaies-fémines, saulaies autnaies-bouillies tournaies, autnaies-villaines des sources et petits ruisseaux, sources fuyantes, mélophagiques, riches humides, bas-marais autnaies ou alcalins, roseilles, ruisseaux, magnopraies, végétation des marais et berges endoréiques oligotrophes, herbiers aquatiques des cours d'eau, végétation mésoptrophe des marais et étangs, végétation baltique à charnières, végétation autotrophe des berges meandres, plans d'eau artificiels

Trame des cultures et habitats associés

- Milieux agricoles

Orientation 6 : Coaccueillir utilisation des ressources naturelles et préservations des milieux et du cadre de vie

- Aménages (mesure 6.5)
- Secteurs d'activités à la place d'activités municipales interdisant la circulation des véhicules motorisés dans les espaces naturels (mesure 6.5)
- Sites d'extraction de matériaux en activité (mesure 6.4)

Orientation 7 : Faire de l'agriculture un levier pour la transition écologique et climatique du territoire

- Espaces coteaux (mesures 6.1, 7.2, 8.1, 12.1)

Orientation 8 : Promouvoir un aménagement plus sobre et résilient en limitant la consommation d'espace et l'artificialisation des sols

- Zone bâtie : secteurs urbanisés ayant vocation à constater les évolutions d'urbanisation du territoire (mesures 8.1, 8.2)
- Secteurs artificialisés hors zone bâtie, n'ayant pas vocation à accueillir de urbanisation supplémentaire
- Secteurs identifiés ayant un potentiel de réduction ou de renaturation (mesures 8.1, 8.2, 12.2)

Orientation 10 : Favoriser l'accessibilité du territoire et les mobilités durables

- Projet de développement durable (mesure 10.2)

Orientation 11 : Développer une économie durable et innovante, respectueuse de l'humain et de l'environnement

- Zones d'activités économiques
- Zones et sites d'activités économiques nécessitant l'action des communes et intercommunalités en matière d'aménagement, d'intégration paysagère et de développement durable (mesure 11.3)
- Projet d'extension de zones d'activités économiques (mesure 8.2, 11.3)

Orientation 13 : Faire du Vainc français une destination de tourisme respectueuse et durable en Ile-de-France

— Pôles touristiques d'importance

— Pôles d'intérêt touristique et culturel (mesure 13.1)

0 2.5 5 km

Source : Source d'attractivité des mobilités ORAD (2014), Mobilités-régionales IPH (2014), Notes industrielles IPH (2014), RDR AC25N (2012), Insee, communes, routes, cours d'eau, bâtiments RD Topo90 IGN (2019), BD ARS0 IGN (2019), Autres données PHM du Vainc borghois

Cartographie et conception graphique : Patrice naturel régional du Vainc borghois - Janvier 2025. Copie et reproduction interdites sans l'autorisation écrite du PRN du Vainc borghois.

